



**COMITÉ D'HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET
CONDITIONS DE TRAVAIL DE CÔTE-D'OR
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**

Le 28 juin 2018 le CHSCT s'est réuni au CFP au 1 place de la banque à Dijon.

Le quorum étant atteint, la présidente par intérim (Mme Larmand Canitrot des douanes) ouvre la séance à 9 H 15. Elle demande si les représentants du personnel souhaitent faire une déclaration liminaire qui répondent par la négative .

Le secrétaire de séance pour les OS est FO.

Approbation du PV du CHSCT du 19 mars 18 par les organisations syndicales.

Projet de relogement du bureau de Chalon sur Saône (services des douanes)

Éloignement : nord de Chalon au lieu du sud actuellement.

Amiante dans les sous-sols : encapsulage ou recouvrement des sols prévu, sols en très mauvais état .

Présentation DUERP /PAP INSEE

VOTE 7 CONTRE (cgt, solidaires) et 2 ABSTENTIONS (fo, cftc)

Présentation DUERP /PAP CAV de Dijon

Le nouveau logiciel HERMES n'est pas opérationnel depuis septembre 2017. Il a été implanté nationalement sans aucune expérimentation .Ce dernier aurait dû permettre et faciliter la saisie et la comptabilité des ventes domaniales .L 'effet inverse s'est produit .

De plus ,suppression de postes à venir ,transfert de missions en plus de nouvelles missions à effectuer .

C'est la première fois que ce service rencontre de telles difficultés.

VOTE CONTRE 100 %

Présentation rapport annuel de la médecine de prévention par le docteur Halimi .

Un seul médecin à 80% au lieu de 2 à 50% suite au départ à la retraite en septembre du docteur Moreau pour un effectif de 1383 agents.dont 1261 pour la DRFiP.

Des visites quinquennales et annuelles sont effectives ainsi que quelques-unes sur demande personnelle des agents.

Depuis mars 2017, Mme Varoto est la nouvelle assistante sociale.

Fusion et fermeture de la trésorerie de Sombernon

Le maillage territorial de la DRFiP 21 se compose d'un nombre important de services dont 16 trésoreries mixtes. Près des deux tiers de ces trésoreries ont moins de 4 emplois.

La trésorerie réalise en moyenne, une réception de 1 à 2 visites par jour.

Le projet consiste à fusionner, au 1er janvier 2019, les activités de la trésorerie de Sombernon avec celle de Pouilly en Auxois.

En intégrant les missions de la trésorerie de Somberton dans une structure plus importante comme la trésorerie de Pouilly en Auxois La spécialisation des tâches et la mutualisation des pratiques permettront une plus grande efficacité d'après la direction.

La trésorerie de Somberton compte 2 emplois B, dont l'un est vacant depuis janvier 2018, suite à un départ en retraite.

Les deux emplois seront transférés à la trésorerie de Pouilly en Auxois.

L'installation immobilière de la trésorerie de Pouilly-en-Auxois sera présentée aux membres du comité lors d'une prochaine réunion.

VOTE CONTRE 100 %

Fermeture de la trésorerie de Saint Jean de Losne

La trésorerie de Saint-Jean-de-Losne dispose au 1er janvier 2018, de 2 emplois (hors encadrement). Au regard de cette situation, la trésorerie présente des points de fragilité en matière de conditions de vie au travail des agents dès lors que les absences sont plus difficilement gérables et la spécialisation des agents ne peut être mise en œuvre.

Le projet consiste donc à **scinder**, au 1er janvier 2019, les activités de la trésorerie de Saint-Jean-de-Losne comme suit : - secteur public local (SPL) transféré à la trésorerie de Seurre, - recouvrement de l'impôt transféré au SIP de Beaune.

Parallèlement, la direction envisage de spécialiser la trésorerie de Seurre dans les missions du secteur public local.

En intégrant les missions de la trésorerie de Saint-Jean-de-Losne dans des structures plus importantes comme le SIP de Beaune (recouvrement de l'impôt des particuliers) et la trésorerie de Seurre (gestion du SPL), la spécialisation des tâches et la mutualisation des pratiques permettront une plus grande efficacité d'après la direction.

Les deux emplois B/C implantés à la trésorerie de Saint-Jean-de-Losne seront transférés à la trésorerie de Seurre.

À cet égard, certains élus ont souhaité la tenue d'une permanence, au moins au début de l'année 2019, pour permettre de faire face à une éventuelle affluence de visites motivées par la mise en place du prélèvement à la source.

La trésorerie de Saint-Jean-de-Losne est installée dans des locaux de la commune.

VOTE CONTRE 100 %

Trésoreries de Mirebeau-sur-bèze et Fontaine -Française

Fermeture de la trésorerie mixte de **Mirebeau-sur-Bèze**: transfert des missions secteur public local (SPL) à la trésorerie de Fontaine-Française et transfert du recouvrement de l'impôt des particuliers au SIP Dijon Nord
Spécialisation SPL de la trésorerie de Fontaine-Française : transfert du recouvrement de l'impôt des particuliers au SIP Dijon Nord .

Les personnels exerceraient leurs missions sous l'autorité du comptable de la trésorerie de Fontaine-Française ou du SIP Dijon Nord au lieu de celui de Mirebeau-sur-Bèze.

Concernant l'installation de la trésorerie de Fontaine-Française, la mairie propose d'autres locaux mieux adaptés et accessibles PMR. S'agissant du SIP Dijon Nord, l'arrivée d'un emploi supplémentaire au sein du secteur recouvrement ne nécessiterait pas d'aménagement particulier.

La réorganisation prendrait effet au 1er janvier 2019.

Les conditions d'affectation/mutation ont été présentées aux agents concernés ainsi que le bénéfice de la prime de restructuration de service.

VOTE CONTRE 100 %

Fermeture de la trésorerie Dijon OPH

Le conseil d'administration de Grand Dijon Habitat a prévu le passage en comptabilité privée de l'office HLM au 01/01/19. Dès lors que la trésorerie ne gère que cet office, elle devrait fermer à cette date.

La trésorerie Dijon OPH est spécialisée dans la gestion d'offices HLM.

Tous les effectifs seront affectés dans différents services en tenant compte, autant que possible, de leurs souhaits. Leur affectation sera présentée lors des prochains mouvements locaux.

La réorganisation prendrait effet au 1er janvier 2019.

Les agents ont été informés de la fermeture du service dès la fin de l'année 2017, afin de leur permettre de déposer éventuellement une demande de mutation au niveau national.

Un communiqué de presse sera inséré dans la presse locale en novembre 2018. Une affiche sera apposée dans le poste comptable dès le 1er décembre 2018.

VOTE CONTRE 100 %

Trésorerie Dijon banlieue amendes

Transfert du recouvrement des amendes de la trésorerie Dijon Banlieue Amendes au SIP Dijon Sud.

La trésorerie Dijon Banlieue Amendes est une trésorerie mixte. A ce titre, elle exerce les missions du secteur public local (SPL) et le recouvrement des amendes. Le SIP Dijon Sud gère en partie le recouvrement de l'impôt et l'assiette de l'impôt des particuliers.

Les agents affectés actuellement à la trésorerie Dijon Banlieue Amendes qui souhaiteraient suivre la mission au SIP Dijon Sud auraient les mêmes compétences au SIP Dijon Sud.

Les agents exerceraient leurs missions sous l'autorité du comptable du SIP Dijon Sud au lieu de celui de la trésorerie Dijon Banlieue Amendes.

Les horaires d'ouverture sont différents. La trésorerie Dijon Banlieue Amendes est ouverte au public de 9H à 12H puis de 13H30 à 16H sauf le mercredi après-midi. Le SIP Dijon Sud est ouvert tous les jours de 9H à 12H puis de 14H à 16H.

La réorganisation prendrait effet au 1er janvier 2019.

Un communiqué de presse serait inséré dans la presse locale en novembre 2018. Une affiche sera apposée dans la trésorerie Dijon Banlieue Amendes à compter du 1er décembre.

VOTE CONTRE 100 %

Trésorerie de Chenove

Transfert du recouvrement de l'impôt aux SIP Dijon Nord (pour les communes de Longvic, Neuilly-les-Dijon et Ouges) et Dijon Sud (pour les communes de Chenôve, Marsannay la Côte et Perrigny-les-Dijon).

La trésorerie de Chenôve exerce les missions du secteur public local (SPL) et le recouvrement de l'impôt des particuliers. Les SIP de Dijon gèrent en partie le recouvrement de l'impôt des particuliers.

Seule l'activité de recouvrement de l'impôt des particuliers des trois structures serait impactée par la réorganisation.

Les agents affectés actuellement à la trésorerie de Chenôve sur le recouvrement des particuliers auraient les mêmes compétences, s'ils souhaitent suivre la mission dans les SIP de Dijon, sachant qu'il est proposé de transférer 2 emplois B/C. Les agents affectés aux SIP de Dijon verront s'étendre leur périmètre de compétences géographiques en matière de recouvrement, étant précisé que la gestion de l'assiette de ces communes relève déjà de la compétence de ces SIP.

Les agents affectés actuellement à la trésorerie de Chenôve sur le recouvrement des particuliers, s'ils souhaitent suivre la mission, devraient se rendre sur le site Dijon-Boudronnée.

Les agents exerceraient leurs missions sous l'autorité du comptable du SIP Dijon Nord ou Dijon Sud au lieu de celui de la trésorerie de Chenôve.

Les horaires d'ouverture sont différents. La trésorerie de Chenôve est ouverte au public de 9H à 12H puis de 13H30 à 16H sauf le mercredi après-midi. Les SIP de Dijon sont ouverts tous les jours de 9H à 12H puis de 14H à 16H.

La réorganisation prendrait effet au 1er janvier 2019.

Un communiqué de presse serait inséré dans la presse locale en novembre 2018.

VOTE CONTRE 100 %

Trésorerie d'Auxonne

Transfert de la gestion hospitalière de la trésorerie d'Auxonne vers la trésorerie Dijon CHU .

La trésorerie d'Auxonne est une trésorerie mixte. A ce titre, elle exerce les missions du secteur public local (SPL), le recouvrement de l'impôt des particuliers et la gestion de l'EPS d'Auxonne. Seule cette mission hospitalière serait transférée.

La trésorerie Dijon CHU est spécialisée dans la gestion de la mission hospitalière.

L'agent exercerait ses missions sous l'autorité du comptable de la trésorerie Dijon CHU au lieu de celui de Auxonne.

Les deux trésoreries sont ouvertes au public selon des horaires différents : Auxonne de 8H30 à 12H et Dijon CHU de 9H à 12H puis de 13H30 à 16H sauf le mercredi après-midi.

La trésorerie d'Auxonne travaille sur 4,5 jours par semaine alors que la trésorerie Dijon CHU travaille sur 5 jours.

L'installation d'un agent supplémentaire à la trésorerie Dijon CHU ne posera aucune difficulté.

La réorganisation prendrait effet au 1er janvier 2019.

Un communiqué de presse serait inséré dans la presse locale en novembre 2018. Une affiche sera apposée dans le poste comptable à compter de décembre 2018.

VOTE CONTRE 100 %

Budget

Budget restant : 47 638 euros

Les dépenses acceptées : DRFIP :repose pieds, tapis de souris, souris sans fil, sécurité incendie

INSEE : ralentisseur, repose jambes, installation BAE

DOUANES :extracteur d'air (site de Dallas à Dijon) , suppression d'un circuit électrique dangereux (Mâcon)

Reste environ 40 000 euros

Présentation des nouvelles fiches de signalement

4 pour la DRFIP dont 3 avec le public et 1 avec un agent

1 pour l' INSEE

Questions diverses

DRFIP : moisissures et présence de rats dans les toilettes à Montbard

Fusion SPF

Tableau de suivi des questions réponses redemandé

Mise en place du calendrier du second semestre pour les réunions CHSCT

Le dernier point étant épuisé, la présidente suspend la séance et remercie tous les membres pour leur participation.

Le prochain CHSCT devrait être présidé par Mme Bartala.